

Dans le cadre du programme [UP-SQUARED](#), financé par le PIA4 / France 2030 ExcellenceS, l'université de Poitiers lance le 3<sup>ème</sup> appel à projets *Impulsion Interdisciplinaires de Recherche (2IR)*. UP-SQUARED inscrit l'université de Poitiers et ses partenaires comme acteurs durables, en prise directe avec les besoins de la société et de ses territoires. À ce titre, le projet défend un modèle d'interdisciplinarité au sein du carré de la connaissance : formation-recherche-innovation-service à la société. Il s'appuie sur trois objectifs de développement durable (ODD) des Nations-Unies : Santé et bien-être, Éducation de qualité, Villes et communautés durables qui sont en cohérence avec l'expertise scientifique de l'établissement et celle de [l'alliance européenne EC2U](#) (coordonnée par l'université de Poitiers) qui est engagée à l'échelle européenne dans ces mêmes enjeux.

### L'appel à projets 2IR en un clin d'œil

#### *Objectifs pour le développement d'approches originales et véritablement interdisciplinaires*

- > **Impulser** des projets interdisciplinaires qui nécessitent un effort pour organiser et fédérer les champs de compétences et d'expertises internes, mais également externes à l'établissement.
- > **Accompagner** le développement de collaborations scientifiques interdisciplinaires et multisectorielles au sein de l'université de Poitiers et avec ses partenaires, autour de problématiques scientifiques originales et structurantes.

#### *Critères de réalisation*

- > **Répondre** aux enjeux sociétaux par une démarche interdisciplinaire.
- > **Initier** des axes de recherche potentiellement structurants pour l'UP et ses partenaires.
- > **Envisager** le potentiel de soumission à des appels nationaux (ANR), internationaux (Horizon Europe) ou de partenariats industriels majeurs (laboratoires communs, chaires).

#### *Attendus à court et à long-terme*

- > **Lancer** des collaborations scientifiques sur des problématiques scientifiques originales et structurantes.
- > **Associer** des chercheurs de différents laboratoires de l'université ou de ses partenaires (y compris d'EC2U), couvrant différents champs disciplinaires d'expertise.
- > **Intégrer** des activités spécifiques consacrées à la vulgarisation scientifique et à la diffusion des connaissances dans la société et contribuer à la démarche de Science Ouverte.

#### *Qui peut candidater ?*

- > Tout membre statutaire affilié d'un laboratoire de l'université de Poitiers (y compris CNRS, Inserm, ISAE-Ensma) peut porter (et coordonner) un projet.

#### *Avec quels moyens et pour quelle durée ?*

- > **150 k€ pour soutenir 10 à 15 projets** pour une durée de 12 à 18 mois (frais de fonctionnement et réduction de service d'enseignement pour le porteur de projet)
- > **2 k€ à 15 k€ par projet** pour une durée de 12 à 18 mois à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2024.

### Objectif de l'appel à projets 2IR

L'objectif du troisième appel *Impulsions Interdisciplinaires Recherche – 2IR* est de soutenir des scientifiques qui seraient investigateurs principaux (PI) d'un projet interdisciplinaire et de les accompagner dans son développement. Comme les précédents appels, il s'agit de soutenir des projets d'initiative, qui peuvent être exploratoires, répondant à des enjeux sociétaux. Cet appel entend en particulier soutenir les efforts de structuration en faveur de l'interdisciplinarité sur l'ensemble du site, et les réponses à des défis scientifiques et sociétaux majeurs. Aussi, les projets devront mobiliser **au moins deux** unités de recherche de l'établissement (ou de ses partenaires) ou deux équipes d'un même laboratoire avec deux disciplines clairement distinctes et s'inscrire dans une perspective de durabilité dans son acception large. Les thématiques peuvent concerner l'ensemble des disciplines et thèmes de recherche présents à l'UP.

La **notion d'interdisciplinarité** doit être comprise comme « *une articulation des savoirs, qui entraîne, par approches successives, comme dans un dialogue, des réorganisations partielles des champs théoriques en présence<sup>1</sup>* ». Les collaborations scientifiques suivent la définition de l'interdisciplinarité donnée dans le cadre du programme Horizon 2020 – qui renvoie à **l'intégration** des informations, données, techniques, outils, perspectives, concepts ou théories issus de deux disciplines ou plus (les disciplines renvoient à la [nomenclature ERC](#)).

En vue d'assurer leur représentativité, le comité de sélection sera particulièrement sensible aux dossiers relevant des domaines des SHS. Les projets portés par un représentant des SHS sont ainsi tout particulièrement encouragés.

### Caractéristiques des projets 2IR

Les projets ont pour vocation d'impulser une dynamique d'incubation pour développer des collaborations scientifiques interdisciplinaires et/ou multisectorielles internes à l'université de Poitiers ou entre l'université de Poitiers et ses partenaires sur des problématiques scientifiques originales et structurantes. Cet appel se veut un tremplin pour la construction de projets compétitifs en réponse aux appels à projets régionaux, nationaux (ANR) ou internationaux (Horizon Europe).

### Durée des projets, modalités de financement et dépenses éligibles

Pour cet appel, 8 à 14 projets seront retenus pour une durée de 12 à 18 mois. Le budget alloué à chaque projet sera de 2 à 15 k€. Les financements soutiendront des dépenses de fonctionnement (missions, stages, séminaires, consommables, etc.) et l'acquisition de petits équipements. Les prestations internes ne sont éligibles que si elles peuvent être facturées dans SIFAC. Les dépenses de masse salariale ne sont pas éligibles. Les crédits seront gérés par des unités de l'université de Poitiers.

Des décharges d'enseignement pourront être accordées uniquement au PI dans la limite de 12 à 36 heures (12 heures par semestre). Chaque PI pourra bénéficier d'un suivi spécifique par la DRInnov en vue de préparer des réponses à des appels à projets d'envergure. Le montant des décharges n'entre pas dans le budget du projet.

### Critères d'évaluation des projets

Le comité d'évaluation des projets prendra en compte 3 dimensions dans son appréciation.

#### 1. Intérêt du projet et adéquation avec l'objectif d'interdisciplinarité

<sup>1</sup> Denys de Béchillon, « La notion de transdisciplinarité », dans Guerre et paix entre les sciences. Disciplinarité, inter et transdisciplinarité, La revue du MAUSS semestrielle, no 10, 1997, p. 185-200, p. 186.

- La clarté et la pertinence des objectifs du projet ainsi que son degré d'ambition doivent s'inscrire dans une dynamique partenariale et/ou collaborative au-delà de la durée du financement (e.g., implication de plusieurs laboratoires de l'université de Poitiers et/ou avec ses partenaires dont ceux de l'Alliance EC2U).
- Le caractère interdisciplinaire de l'approche doit couvrir au moins deux champs disciplinaires (au sens de la [nomenclature ERC](#)) et/ou le positionnement du projet sur l'un des trois ODDs qui sont par nature interdisciplinaires.

## **2. Qualité scientifique du PI, pertinence des partenariats et mise en œuvre du projet**

- La qualité scientifique du PI et la cohérence du consortium,
- L'adéquation de la demande financière et sa justification pour la réalisation du projet.

## **3. Impacts et retombées du projet**

- La préfiguration d'un projet plus ambitieux susceptible de candidater à des appels à projets d'envergure,
- Les actions consacrées à la vulgarisation scientifique, à la science ouverte et participative et/ou à la diffusion des connaissances dans la société.

## **Calendrier**

- Lancement de l'appel à projets : 22 février 2024
- Date limite de soumission des projets : 12 avril 2024
- Notification de la décision d'attribution : semaine du 3 juin 2024
- Démarrage des projets : 1er septembre 2024

Les projets de cet appel devront avoir été visés par les directions de laboratoire (sans classement si plusieurs projets sont déposés pour un même laboratoire).

## **Modalités de candidature**

Pour candidater, vous devez :

1. Compléter le dossier de candidature ;
2. Envoyer ce dossier complété par courriel à l'adresse [aap.upsquared@univ-poitiers.fr](mailto:aap.upsquared@univ-poitiers.fr) avant la date limite (12 avril 2024).

Tout dossier reçu en retard, incomplet ou sans visa du directeur du laboratoire porteur ne sera pas retenu.

Contact : [aap.upsquared@univ-poitiers.fr](mailto:aap.upsquared@univ-poitiers.fr)

Retrouvez sur [cette page](#) toutes les informations sur le programme UP-SQUARED (PIA4 ExcellenceS).

## Annexe - FAQ

### Quelle est la différence avec l'appel à projets interne « Émergences de Recherches Interdisciplinaires - Recherche (ERI) » ?

L'appel à projets interne 2IR a pour objectif de soutenir des projets d'initiative, de nature exploratoire, répondant à des enjeux sociétaux et soutient en particulier des efforts de structuration en faveur de l'interdisciplinarité par l'impulsion d'une dynamique de développement de collaborations scientifiques interdisciplinaires et/ou multisectorielles internes à l'université de Poitiers et entre l'université de Poitiers et ses partenaires. L'appel à projet ERI constitue, quant à lui, une forme de prolongation de 2IR en soutenant des projets caractérisés par une dynamique forte d'émergence, ayant par ailleurs démontré leur potentiel (projets ExcellenceS, région, nationaux, Europe, etc.) dans l'optique de devenir structurants pour l'université de Poitiers.

### Que signifie « sciences et société » ?

La relation « [science-société](#) » est désormais reconnue comme une dimension à part entière de l'activité scientifique. Elle permet à chacun de comprendre le monde qui l'entoure et d'y prendre part, de nourrir le débat démocratique et d'appuyer les décisions publiques. Cette notion regroupe diverses pratiques visant à mettre en relation le public avec des savoirs scientifiques (ou techniques). Elle consiste à faire le pont entre le milieu scientifique et la société.

En complément des actions déjà présentées lors du dépôt du dossier, il est demandé aux porteurs de réaliser une ou plusieurs des actions suivantes : la réalisation d'un « [Mot des sciences](#) » en lien avec le projet, la rédaction d'un article de vulgarisation des recherches et des résultats obtenus (i.e dans [The Conversation](#)), la participation à ou l'organisation d'un événement public.

### Que signifie « science ouverte » ?

Les porteurs de projet financé s'engagent à ce que les publications scientifiques issues de celui-ci soient signalées puis déposées sur le Portail Hal de l'Université de Poitiers à l'issue de leur durée d'embargo (6 mois dans le secteur de la médecine et des sciences et techniques ; 12 mois dans le secteur SHS). Pour toute question concernant les dépôts dans Hal, merci de contacter : [support.hal@univ-poitiers.fr](mailto:support.hal@univ-poitiers.fr).

Ils s'engagent également à ce que les données scientifiques produites et exploitées dans le cadre du projet financé soient ouvertes autant que faire se peut et fassent l'objet d'un plan de gestion de données (PGD). Pour se faire aider, contacter le guichet UP de la donnée : <https://scienceouverte.univ-poitiers.fr>.

Conformément aux dispositions de la feuille de route Science ouverte de l'Université de Poitiers, les candidats (UP) à l'obtention d'un projet financé 2IR fournissent dans le dossier de candidature la liste de leurs publications faisant apparaître un lien de signalement ou de dépôt sur le portail Hal de l'Université de Poitiers.

### Plan de Gestion des Données

Si le projet comporte un recueil de données, le Plan de Gestion de Données (PGD) sera simplifié. Le cas échéant, après acceptation du projet, un PGD plus conséquent pourra être demandé. Toutefois, les porteurs devront *préciser dans la description du projet* quelles données sont recueillies et quelles sont les méthodologies de recueil utilisées. Ils devront également *compléter dans le dossier de candidature un formulaire* concernant les données et leurs recueils.

### Égalité des genres

L'égalité des genres constitue désormais un élément central dans l'évaluation des projets européens. Les candidats sont encouragés à promouvoir l'équilibre entre les sexes dans la composition de leurs équipes de recherche. La prise en compte de la dimension sexe et genre est, en fonction des thématiques de recherche, très fortement encouragée et peut, le cas échéant, constituer un élément d'évaluation.

### Gestion financière

Les crédits seront gérés par le service financier des projets de recherche transversaux de la Direction des Affaires Financières. Un centre financier est dédié à UP SQUARED, chaque projet retenu dans le cadre de cet AAP se verra attribuer une ligne budgétaire (EOTP) rattachée à ce centre financier. Toutes les dépenses et recettes seront imputées sur cet EOTP et effectuées au sein du service financier des projets de recherche transversaux.

Pour faciliter le suivi budgétaire, le service financier des projets de recherche transversaux de la Direction des Affaires Financières fera parvenir au porteur un relevé trimestriel des dépenses engagées.

Afin de pouvoir accélérer la procédure de validation des bons de commande, il sera demandé aux lauréats de transmettre un budget révisé au plus tard le 12 juillet 2024.

### Communication

Le programme UP-SQUARED étant une des actions structurantes de l'université de Poitiers et conçu comme un des leviers de la mise en place du projet stratégique de l'établissement, la valorisation des actions entreprises et financées dans le cadre d'UP-SQUARED est importante. Cette volonté de valorisation s'appuie sur une communication large, pour les publics internes et externes. Elle répond également aux obligations faites aux établissements bénéficiaires du PIA4 « Excellences sous toutes ses formes ».

En effet, le règlement relatif aux modalités d'attribution des aides au titre de l'AAP « Excellences sous toutes ses formes » dans lequel s'inscrit UP-SQUARED précise dans son art. 6.4 que « toute communication ou publication portant sur le projet doit préciser que l'aide est financée sur le Programme d'Investissements d'Avenir lancé par l'État et mis en œuvre par l'ANR. Les supports de communication orale, les communications par voie d'affiche, les sites internet doivent également afficher les logos Investissements d'Avenir. ».

Par conséquent, les lauréats de l'appel à projet s'engagent à :

- ✓ mentionner l'identifiant d'UP-SQUARED : ANR-21-EXES-0013 (en précisant que le projet bénéficie d'un soutien financier d'UP2, projet PIA4 « Excellences sous toutes ses formes ») dans toute publication ;
- ✓ signaler toute activité de communication concernant leur projet, qu'elle soit à l'attention de la communauté scientifique sous forme d'article ou conférence ou à l'attention du grand public, de manière à pouvoir accompagner de la meilleure manière possible (par mail à l'adresse [aap.upsquared@univ-poitiers.fr](mailto:aap.upsquared@univ-poitiers.fr)) ;
- ✓ fournir un bref texte de présentation du projet ainsi que des résultats attendus (maximum 400 mots, au plus tard au 30 juin 2024 par mail à l'adresse [aap.upsquared@univ-poitiers.fr](mailto:aap.upsquared@univ-poitiers.fr)).